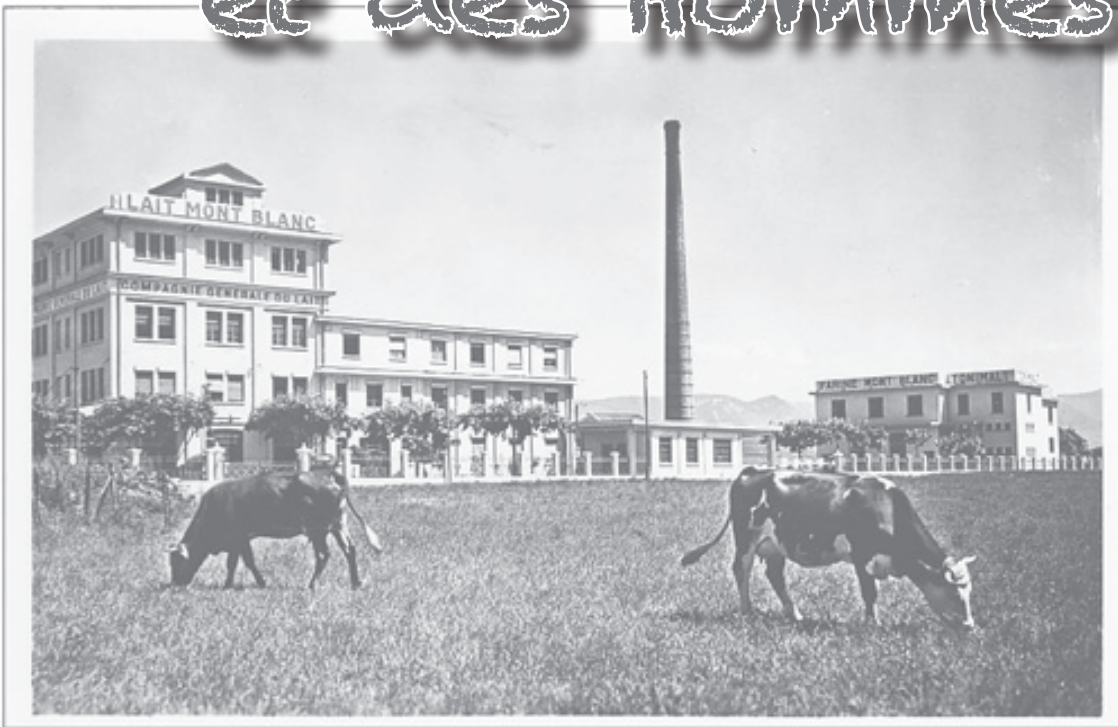


Palais de l'Isle  
1905 : 1ère Bourse du Travail

# Les Cahiers d'Histoire

n°75  
Juin 2013

## Des Machines et des Hommes



Collection21

www.delcampe.net

## L'Industrie en Haute-Savoie

### SOMMAIRE

- P. 2 Edito
- P. 3 Le modèle économique haut-savoyard
- P. 5 L'État bâtisseur haut-savoyard
- P. 11 L'Industrie alimentaire
- P. 27 Hommage à Georges Mallinjouid
- P. 28 Hommage à Marcel Roulet
- P. 29 Notre Bibliothèque

**Institut CGT d'Histoire Sociale**

29 rue de la Crête  
74960 Cran Gevrier

Tél. 04 50 67 92 09  
Fax. 04 50 67 09 45  
ihs74@orange.fr



Jean-Paul Larèse  
Président de l'IHS 74  
Secrétaire Général  
UD CGT Haute-Savoie

## *L'industrie :*

## *des machines et des HOMMES !*

Ce nouveau Cahier de l'IHS CGT Haute-Savoie illustre encore une fois combien notre département est riche de savoir-faire, de professionnalismes, de créations, d'innovations...

Mais il montre également comment des individus, des patrons, des actionnaires, ont utilisé ces valeurs pour s'enrichir personnellement, et pour ensuite casser, brader, ce que des Travailleurs ont mis des décennies à construire.

Pour eux, pas de problèmes, les comptes bancaires sont pleins (certains à l'étranger), l'outil de travail (les machines) est soit vendu au prix de la ferraille, soit transféré dans un pays où la main d'œuvre est «moins chère».

Quant aux Femmes et aux Hommes qui restent sur le «carreau», circulez y'a rien à voir !!!

La preuve, ces 5 dernières années le nombre de chômeurs inscrits dans notre département a explosé : 25 742 chômeurs inscrits en Juillet 2008 pour 46 572 en Mars 2013, soit +80% en moins de 5 ans !

La principale cause de cette situation étant l'effritement inexorable de l'industrie haut-savoyarde (-25% en 10 ans) 6 000 emplois industriels perdus depuis 5 ans avec donc comme conséquence la disparition de milliers d'emplois induits.

Alors Oui, notre département reste un département riche en terme de personnes soumises à l'ISF ... Oui il est riche de par la valeur que sont capables de développer les Salariés(ées)...

**Mais la menace est là, et sans réaction massive et déterminée l'AVENIR ne s'écrira peut-être pas avec un grand A.**

Fraternellement

Jean-Paul LARESE

# ***LE MODÈLE ÉCONOMIQUE HAUT-SAVOYARD EN VOIE DE RUPTURE***

---



Le paysage de la Haute-Savoie s'est transformé, dans ses structures : industrielles, agricoles, urbanistiques, environnementales, logistiques, réseau de communications...

Les équilibres qui ont assuré son développement tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle – industrie, agriculture, tourisme – et qui ont contribué à donner au département une image particulièrement flatteuse, attirante pour des dizaines de milliers de salarié-e-s, à la recherche d'un emploi et de conditions de vie convenables, ces équilibres sont en voie de rupture.

Il s'agirait d'étudier l'ensemble des effets de ce bouleversement, de cette crise qui affecte notamment les forces productives dans l'industrie, mais aussi dans l'agriculture avec la montée en puissance de l'agro-alimentaire.

Voici quelques indications permettant (peut-être !) d'étayer le dossier que nos Cahiers ont commencé à ouvrir pour l'évolution de l'industrie haut-savoiarde.

Nous l'avons aussi bien qu'il nous était possible montré, notre industrie a pris un essor exceptionnel dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle avec l'implantation d'une quinzaine de grands groupes et avec l'expansion de deux branches déjà florissantes : le décolletage (Cluses) et le roulement à billes (la SNR à Annecy) accompagnées du BTP et des Services Publics : elles ont été le moteur de l'économie, avec plusieurs dizaines de milliers de salariés dans leurs entreprises et dans les entreprises sous-traitantes. A côté d'elles, une grande diversité d'usines et de productions, réparties dans les divers bassins d'emplois, assurant notamment des conditions de développement de la démographie et de l'urbanisation – sous la pression constante des luttes ouvrières, populaires, démocratiques, pour des revendications économiques sociales culturelles, opposées aux intérêts des détenteurs des capitaux dans les entreprises et les organismes financiers.

Ces contradictions inhérentes au mode de développement du système capitaliste (développement – profit – exploitation), ont débouché sur accumulation mondiale des capitaux, la salarisation et le chômage massifs, puis la crise systémique du capital, en France, en Europe, au niveau mondial et enfin à la crise financière de 2007-2008. Cette crise perdure et s'approfondit, atteignant maintenant un degré de gravité sans aucun précédent dans l'Histoire, en France et en Europe, notamment.

Qu'en est-il pour la Haute-Savoie ? Nous ouvrons le débat.

Un point fondamental paraît devoir être souligné ; à partir de trois questions :

- 1°- la diversité des productions sert peut-être d'amortisseur temporaire dans la crise économique et sociale : emploi, chômage, chiffres d'affaires ;
- 2°- mais la récession en 2013 va-t-elle épargner l'économie haut-savoiarde dans son ensemble ? Nous ne le pensons pas, au vu des évolutions industrielles déjà connues ;
- 3°- l'axe vital SNR- Décolletage ne va-t-il pas subir les effets de la crise, qui affecte de plein fouet le secteur automobile, du fait de la politique de ses dirigeants, qui appliquent les règles ultra-libérales de la compétitivité, et du fait des tendances du capital financier à l'œuvre dans ces deux branches ?

Il s'agit de la structure industrielle de la Haute-Savoie qui se trouve dès maintenant ébranlée dans ses fondements historiques et humains.

A cet ébranlement vient s'ajouter la profonde transformation de l'agriculture haut-savoiarde.

.../...



En quelques décennies, la structure de la production agricole est passée des petites et moyennes exploitations familiales et de coopératives productrices de lait, de beurre, de fromage, avec l'outil de production des « fruitières », et de viande bovine et porcine, à la disparition de cette structure par la mainmise des entreprises de l'agroalimentaire sur l'ensemble du circuit production agricole – fabrications des

produits alimentaires – distribution commerciale : une intégration quasi complète de la production et de la consommation dans le cadre d'une économie capitaliste, accompagnée de l'élimination des exploitations familiales et de leur mode de production.

# L'Humanité de Haute-Savoie

Hebdomadaire

Rédaction de l'Édition : 1, faubourg Perrière - 74001 ANNECY CEDEX - B. P. 38  
Téléphone 45.09.22 N° 159 Prix : 0,20 F Dimanche 18 Février 1979

## Construction : la recherche forcenée du profit

Le pouvoir et les banques poursuivent leur entreprise de liquidation des PME de la construction, au profit de quelques grands groupes entièrement aux mains de la haute banque.

Ainsi Jossiermoz, racheté par Saint-Gobain, qui ensuite a liquidé un secteur jugé non rentable, et si une unité subsiste, à Pringy, on le doit sans doute à la protestation soulevée par les projets du trust et à l'action engagée.

Ainsi Morard, à Seyssel, liquidé par le groupe Isorel, filiale du groupe Nobel Bozel.

Ainsi Salino, racheté par Bouygues, sous le patronage de la Banque de Suez, ce qui permet la main-mise de ce groupe de dimension internationale sur un secteur jugé intéressant.

Mann, Pothain, Benacchio, Ceccon, Vaglio, d'autres entreprises encore dans la région d'Annemasse ou la Vallée de l'Arve... 87 règlements judiciaires ou liquidations, en deux ans. Tout ce qui concerne la construction, de près ou

peut se poser la question : l'installation de Bouygues, n'entre-t-elle pas dans un vaste plan d'aménagement de la Haute-Savoie, conçu dans la perspective de la construction

lino sont licenciés. L'Inspection du Travail a accepté la cessation d'activité de Salino, après la fin des derniers chantiers, ce qui entrainera le licenciement de 96 travailleurs,



de luxe, source de profit maximum ?

Car, la spéculation immobilière est florissante en Haute-Savoie.

« L'informateur immobilier » propose, dans son numéro de décembre, 400 appar-

tandis que 50 autres seront réembauchés sous contrat, après avoir dû donner leur démission. Mais le contrat remet en cause les avantages acquis, tel le paiement des indemnités à 100 %, et les travailleurs doivent accepter des déplacements dans toute la région Dauphiné-Savoie. C'est ainsi qu'aux temps giscardiens, on conçoit la politique sociale : dégradation des conditions des travailleurs, super-profits pour les groupes bancaires.

Cette situation dans le secteur de la construction de Haute-Savoie illustre la politique de déclin que poursuivent les dirigeants de notre pays.

Lutter contre cette politique, c'est défendre le patrimoine économique régional, l'avenir de notre région et de sa population.



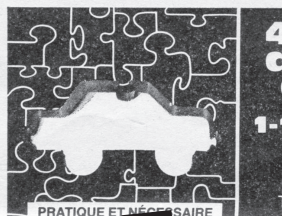
Devant la Préfecture, les travailleurs de la Construction.

de loin, des moyennes entreprises ou plus petits sous-traitants, des bureaux d'études aux chantiers, est menacé.

Le secteur social de la construction est abandonné, alors que les besoins s'accroissent. Les grands groupes visent les grosses opérations jusqu'aux réalisées par des entreprises

tements à plus de 4000 F le m<sup>2</sup> dans l'agglomération ancienne, sans parler des grandes stations.

Et tandis que quelques-uns amassent ainsi des fortunes, les travailleurs de la construction sont dans l'angoisse. Ceux de Jossiermoz, depuis 20 mois, refusent la mise à la casse de leurs entreprises de Vovray - Annecy et proposent un plan



Problème économique, social, écologique ! Problème de l'emploi avec le chômage et la destruction de milliers d'emplois, tandis que le système des travailleurs frontaliers, avec quelques dizaines de milliers d'emplois en Suisse, considérablement accru à mesure de l'affaiblissement du tissu industriel en Haute-Savoie, en Rhône-Alpes et en France.

Nous ne pouvons pas envisager le développement de la Haute-Savoie en le détachant de son histoire et de sa crise actuelle, qui exige des solutions radicalement opposées à celles qui présupposent la mise à mal de ses forces productives vitales pour son avenir.

• ROLAND FARRÉ



# ***L'État, bâtitteur haut-savoyard, oui, mais ...***

***A partir de 1860 et pendant plus d'un siècle, tout à tour l'Etat a été décideur, planificateur, promoteur, maître d'ouvrage ou encore bon client et bien entendu bon payeur. Des rôles variés, changeant en fonction des contextes, mais agissant pour l'essentiel dans le sens de l'intérêt public.***

***Cependant, depuis les années 1970, sous la pression du libéralisme, la présence de l'Etat s'est progressivement effacée au profit de groupes gigantesques dirigés par le monde de la finance avec les conséquences qu'on devine.***

***L'Etat et le BTP, c'est sous l'angle de ce binôme que nous nous proposons de scruter très rapidement à partir de deux périodes d'inégale durée, quelques moments de l'histoire du secteur de la construction dans notre département.***

## **1860-1939: de l'élan du Second Empire à l'œuvre de la République**

L'impulsion donnée par le Second Empire se concrétise assez rapidement avec des rythmes inégaux et des disparités géographiques toutefois. La réorganisation administrative implique l'existence de nouveaux locaux et il y a parfois urgence, à la campagne notamment, là où font cruellement défaut les mairies et les écoles. Dans les communes plus importantes c'est autour des bâtiments de représentation de sortir de terre. Ailleurs, les activités touristiques et dans une moindre mesure industrielles participent à l'essor l'urbanisation. Des travaux entrepris ou repris par l'Empire et poursuivis pour l'essentiel par la République. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'activité du BTP figurera parmi les principaux baromètres de l'activité économique de la Haute Savoie.



*Tunnel du Mont-Blanc : avant de creuser, déjà accéder...*

.../...



Tunnel du Mont-Blanc

Dès les premiers mois c'est l'état des bâtiments municipaux et scolaires qui retient l'attention de la nouvelle administration. Le 4 décembre 1860, le préfet de la Haute Savoie écrit au sous préfet de Bonneville: *«Envoyez moi d'urgence et par le plus prochain courrier la liste des communes dépourvues des maisons de mairie et faites moi connaître les dépenses approximatives qu'entraînerait la construction pour chacune d'elles.»* Le bilan dressé par le sous-préfet est sans équivoque. La presbytère tient lieu de mairie à Sixt, Montriond, Les Houches, Passy, Faucigny, la Côte d'Arbroz et à La Rivière Enverse. A Bogève et à Etaux le presbytère sert également d'école. A St. Sigismond et à Onnion c'est une chambre perchée au clocher qui sert de salle communale. A Vallorcine, à Ville en Sallaz et à St. Jean de Tholome on se réunit dans la maison du maire. A Scionzier et Marnaz les locaux municipaux accueillent également le matériel des pompiers ainsi que les élèves des deux communes. La situation est bien plus simple à St. Sixt, au Villard et à Mieussy où il n'y a rien du tout. A St. Laurent on a fait d'autres choix: *«Ces dernières années la commune a fait construire une église et un presbytère, de ce fait elle n'a pas encore songé à faire construire une maison communale.»* Dans ce recensement du vide, seule la commune de Contamine semble échapper au lot commun. Ici, *«Le bâtiment affecté à la mairie est propriété de la commune. C'est la plus belle œuvre du chef lieu.»* (1)

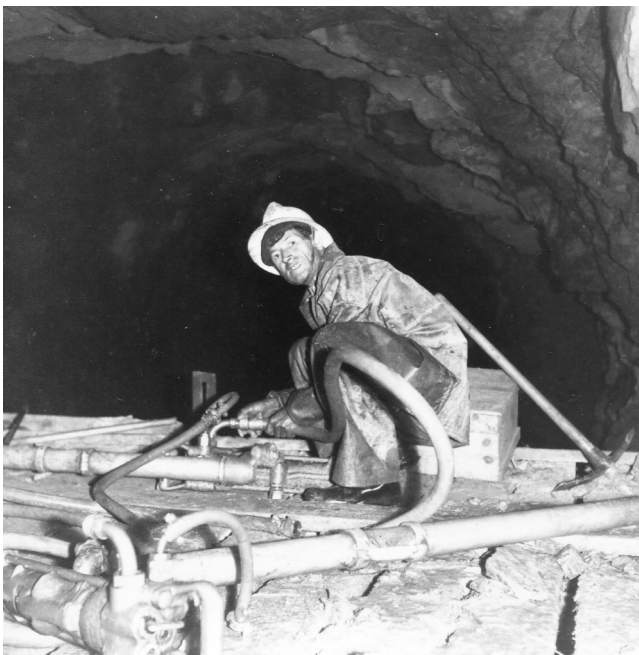
Les locaux scolaires semblent souffrir des mêmes difficultés. *«Alors que les instructions prévoient des locaux aérés, bien éclairés avec lieux d'aisance et équipés de matériels appropriés, l'inspecteur du Genevois, signale que «dans quelques communes, soit par économie soit par insouciance, on préfère accorder une indemnité au régent, à charge pour lui de fournir son logement et la salle d'école. Effectivement, ce même local sert de logement et de salle d'école; c'est un véritable bazar scolaire, composé de bancs, de matériel classique, de lits, de chaises, de batterie de cuisine...»* (2) De 1861 à 1863 les premières écoles et mairies-écoles sont construites à Bonneville, Cran-Gevrier, Chamonix, Samoëns, Passy, St. Jeoire en Faucigny, Seyssel, Magland... Mais il faut attendre les années 1880 pour que ce type de d'édifice soit visible sur l'ensemble des deux départements. Les bâtiments préfectoraux et dans une moindre mesure les hôtels de ville, complètent le chapelet d'édifices administratifs destinés à un fonctionnement plus rationnel des institutions puis, à donner une image plus solennelle de la France impériale.

Voulus et financés par le nouvel Etat, ces premiers travaux, des plus modestes aux plus prestigieux signent l'acte de naissance du BTP haut savoyard. Dès lors, nombre de ces anciens bourgs vont désormais se doter de constructions fonctionnelles, résidentielles et de loisirs. Sans surévaluer un mouvement qui sera loin d'être linéaire, au cours de cette seconde période, le secteur de la construction diversifie ses interventions, investit d'autres espaces. Sur un plan intérieur il s'agit de poursuivre la maîtrise du territoire, réaliser de nouvelles infrastructures, des œuvres plus audacieuses rendues possibles par des procédés et matériaux nouveaux.

Jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale les progrès technologiques sont lents. Toutefois, à partir de la fin du XIXe siècle, grâce à de nouvelles techniques de forage, puis plus tard à l'emploi du béton armé, la construction évolue et s'ouvre à des réalisations plus audacieuses, des ponts notamment. C'est le cas à Seyssel, Reigner, Etrembières, puis celui métallique et routier sur la Dranse à Thonon les Bains et surtout le pont-viaduc

de Vaison nécessaire à la ligne de chemin de fer reliant La Roche S/Foron à Annemasse, ouvrages auxquels il faut ajouter l'aqueduc d'Etrambières et une digue sur le Rhône à Bellegarde. Parallèlement on améliore les liaisons routières internes au département ou entre ce dernier et la Savoie, puis avec la proche Suisse. (3) A Chamonix, à partir de 1905, avec la construction du chemin de fer du Montenvers débutent les travaux d'infrastructure des transports en haute montagne. Suivront les funiculaires de l'Aiguille du Midi et de Planpraz. (4) Pendant la Grande Guerre, la tuberculose a fait des ravages aussi bien dans les tranchées qu'à l'arrière, aussi dès 1920 débute la construction des sanatoriums d'altitude. Sept établissements sont prévus dont six seront réalisés parmi lesquels le Roc des Fiz, Guébriant et Martel de Janville.

Après la Seconde Guerre mondiale au cours de laquelle l'activité se réduit à quelques travaux d'aménagements destinés à la sécurité intérieure, succède une intense période d'activité sans commune mesure avec la précédente et où l'Etat, dans un premier temps, s'affirme comme un acteur majeur du BTP haut savoyard.



Tunnel du Mont-Blanc : des conditions de travail pénibles

### De 1945 à nos jours, l'Etat encore et toujours ?

Dès la fin de la guerre, l'Etat engage un ambitieux programme d'aménagements et d'équipements urbains parmi lesquels figurent en priorité des milliers de logements et des dizaines d'établissements scolaires. La question du logement social est ancienne. Mais lorsque le second conflit se termine la crise est générale. Dès lors l'Etat joue un nouveau rôle financier et réglementaire dans le secteur de l'immobilier avec la création d'un ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Dans l'immédiat, la France doit construire 300 000 logements par an pendant vingt ans. Des prévisions qui vont évoluer à la hausse. La nécessité de produire en nombre et rapidement, conduit à rationaliser les ouvrages afin d'en faire baisser les coûts.

Pendant ce troisième quart de siècle, la construction de logements progresse de 4,1% par an. En 1974, la Haute-Savoie est en baisse pour la première fois de 12,5%. Mais bien qu'en net recul, cette dernière, avec ses 5250 unités représente bien plus de 10% du total national. Une intensité qu'on retrouve dans la construction des établissements scolaires réalisés pour l'essentiel sous l'autorité de Maurice Novarina.

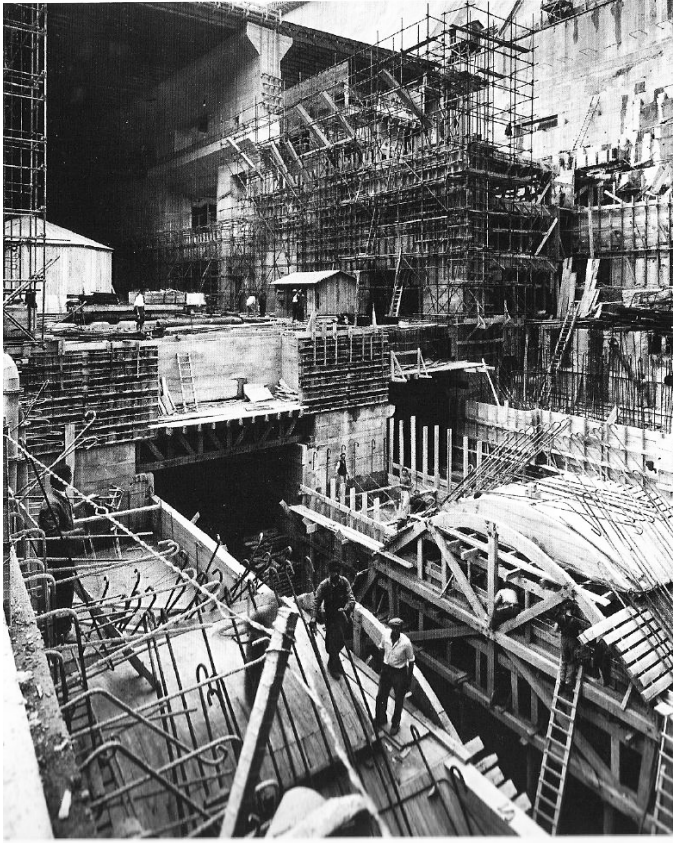
Un dynamisme qui va rapidement refroidir l'enthousiasme des entreprises locales et conduire au désengagement progressif de l'Etat.

### L'arrivée des « Majors », le grand tournant.

Avec le tarissement des grands travaux auxquels ils ont largement participé, des firmes tentaculaires comme Eiffage, GTM, Spie-Batignolles, Bouygues... s'attaquent à la construction des logements et des équipements urbains, des marchés plus qu'attractifs et jusque-là l'apanage des PME du Bâtiment. Une stratégie visant à diversifier les sources des profits en accédant à de nouveaux marchés, aux technologies nouvelles sans fournir d'efforts financiers. Il s'agit là d'un monde complexe fortement lié aux banques, qui fusionne ou se

.../...





*Barrage de Génissiat*

*Photo : Fonds Compagnie Nationale du Rhône*

retrouve au sein de groupements plus ou moins permanents. Certes, les liens entre ces grandes entreprises et les banques ne sont pas nouveaux, en revanche ce qui surprend c'est leur apparition dans un milieu professionnel traditionnellement attaché à l'autofinancement.

Les années 1970 sont le théâtre d'ententes à différentes échelles, d'absorptions, voire de disparitions tout court sur fond de conflits sociaux. Au milieu de la décennie 1970, grâce à la préfabrication lourde et la production d'éléments en ciment moulés, l'entreprise Salino installée à Cran-Gevrier est au sommet de son art et décide alors de se lancer dans la promotion immobilière. C'est le début des difficultés, car les immeubles cossus qu'elle bâtit au cœur d'Annecy se vendent mal et mettent en difficulté sa trésorerie. Il faut recourir aux emprunts bancaires... Fort de ses compétences professionnelles et fragile par sa situation financière, Salino présente le profil d'une cible idéale. En 1978, Bouygues qui opère en Rhône-Alpes sous couvert de sa filiale GFC propose son aide et fonde avec Salino un Groupement d'Intérêts Economiques. Une solution qui aurait pu permettre la sauvegarde de l'entreprise et qui se

révèle en fait être le cheval de Troie permettant à Bouygues d'entrer dans la maison. Ensuite tout ira très vite. Grâce à sa puissance financière, Bouygues contraint Salino à résorber ses déficits en vendant les biens immobiliers et une grande partie du matériel. Il est question ensuite de désorganiser l'atelier de préfabrication et on parle de licenciements. Malgré une forte implication de la CGT contre ces plans, la société est dissoute le 1/1/1979. (5)

Au même moment, toujours à Annecy, avec beaucoup de similitudes et quelques nuances se joue le sort de l'entreprise Jossermoz, autre fleuron de la construction haut savoyarde. Spécialiste de la menuiserie industrielle, de l'isolation en panneaux préfabriqués et du vitrage, elle équipe les immeubles et les hôtels de nombreuses stations de sports d'hiver en Savoie et Haute-Savoie. L'entreprise s'attaque ensuite à la construction de maisons individuelles, de bâtiments industriels ou sportifs. En peu d'années elle passe de la taille artisanale à celle d'une grande entreprise. En novembre 1978 elle compte 1200 salariés et un centre de recherches animé par un groupe d'ingénieurs.

Client de St. Gobain à qui il achète des verres, laines de verre et autre matériaux d'isolation, en 1972, Jossermoz fait entrer la multinationale de Pont à Mousson dans le capital de sa maison à hauteur de 40% puis à 87% trois ans plus tard. Désormais patron, St. Gobain liquide l'ancienne structure pour un franc à une de ses filiales. En bout de chaîne le bilan est dramatique: l'entreprise supprime trois unités de production et licencie près de mille salariés. Deux ans de luttes menées ici aussi par la CGT n'y feront rien. (6)

On retrouve les mêmes problèmes dans le domaine des maisons individuelles. Dans la vallée de l'Arve des dizaines de PME de la maçonnerie opèrent très tôt dans la construction pavillonnaire. En fin d'année 1969, la création du plan d'épargne logement permet aux banques de drainer l'épargne des ménages et de la recycler dans l'immobilier. Le financement bancaire qui représentait 16 % du financement du logement en 1964 atteint plus de 75% en 1972. En 1974, au plan national, les maisons individuelles représentent 45% des habitations nouvelles. En Haute Savoie le patrimoine logement passe de 152 180 en 1968 à

.../...

201 844 en 1975, progressant ainsi de 32,6%. Dès 1970, les groupes Phénix, Maisons Familiales Bruno Petit et Bouygues se disputent le marché haut savoyard. Les PME locales et leurs salariés, sont priés d'aller voir ailleurs !

C'est dans ce contexte général que vont avoir lieu les Jeux Olympiques d'hiver à Albertville en 1992. Les travaux pour la construction de la patinoire dont le montant initial est de 78 113 359 francs HT sont attribués à la SOGEA qui intervient en qualité de mandataire de la Société Générale d'Entreprises. Avec ses 24 974 salariés celle-ci figure au sixième rang des «majors» de l'époque. Chez les PME locales et à la CGT, on pense raisonnablement que l'organisation des JO aura forcément des répercussions sur leur activité. Les clauses contractuelles prévoient en effet qu'à prestations égales, les

entreprises des lieux seront prioritaires. La mairie fournit une liste de 43 noms toutes spécialités confondues. Mais on restera pratiquement là, car la SOGEA amène avec elle bon nombre de ses propres sous-traitants. Parmi les firmes savoyardes trois seulement parviendront à s'adjuger des lots du second œuvre et une les travaux de terrassement. (7) Des résultats qui marquent encore la mémoire locale. J. Fessler, entrepreneur et représentant de la mairie dans l'organisation de travaux, résume la situation en peu de mots. «La sous-traitance des grands chantiers de l'hydroélectricité ne nous a jamais rapporté grand chose et les J.O. uniquement des miettes. Les grands groupes sont venus acheter des vitrines pour ensuite s'en débarrasser.»

### Et maintenant?

Avec les débuts du XXI<sup>e</sup> siècle on quitte l'histoire pour entrer dans l'actualité et les perspectives à court terme. En janvier 2012, la CCIR Rhône-Alpes indique que la région figure parmi les principales zones d'accueil d'entreprises étrangères.



*Barrage de Génissiat*

*Photo : Fonds Compagnie Nationale du Rhône*

Un phénomène qui n'est pas nouveau mais qui s'amplifie. De 2000 à 2010 cette présence s'est accrue de 13% notamment dans les établissements de plus de 50 salariés. (8) Les entreprises du BTP ne sont pas épargnées par cette évolution.

Dans ce contexte, l'échec de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2018 n'a pas été très mal vécu par les professionnels, car le souvenir des Jeux d'Albertville on l'a vu, est loin d'être oublié. Un soulagement d'autant plus palpable que l'événement était susceptible d'ouvrir la porte à la concurrence chinoise. C'est à dire à des firmes d'un autre gigantisme qui opèrent déjà en Europe orientale où elles s'installent avec leurs hommes, leurs technologies et y compris leur intendance.

Alors reste l'opportunité de prendre part à la construction des 500 000 logements par an prévus sur l'ensemble du territoire national. (9) Mais après un an d'exercice ce gouvernement est loin d'avoir jeté les fondations de ses promesses, dans ce domaine comme dans d'autres.

.../...



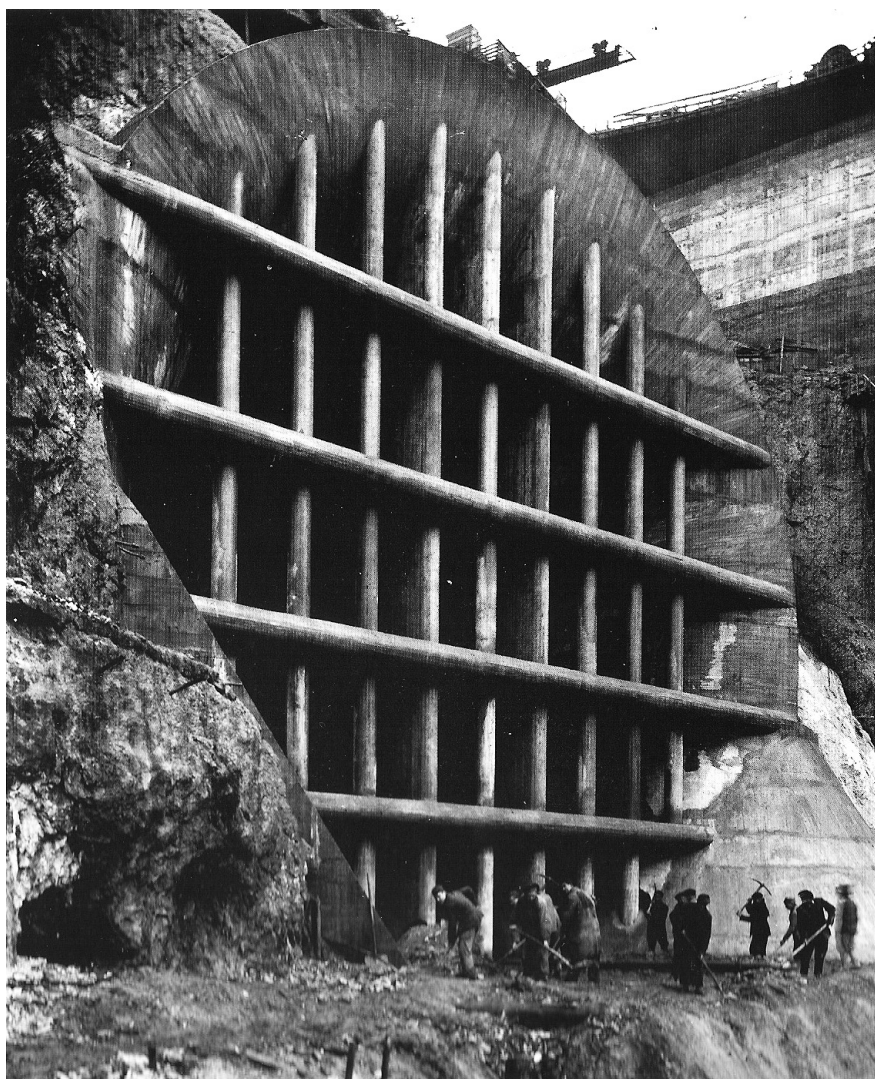
## Conclusion

L'ambition affichée était celle de montrer à grands traits le rôle et la présence de la puissance publique à la tête d'une activité fondatrice de notre économie ainsi que les conséquences de son désengagement. Le chantier était vaste et il a fallu le parcourir très rapidement. A l'évidence, les lacunes l'emportent largement sur les démonstrations. Néanmoins, au-delà de la modestie de notre propos, bien que volontairement occultée ces dernières années par les outrances du discours et des pratiques libérales, la place de l'Etat dans l'économie semble s'imposer à nouveau comme une exigence renouvelée et toujours aussi légitime.

• Mino FAÏTA

### Notes

- (1) ADHS 1 Z 9
- (2) Jean Yves Julliard «Les écoles élémentaires en Savoie» Publication de la SSHA 2011 N° 22 p. 60
- (3) ADHS 2 Z 878
- (4) ADHS 4 U 221 et suiv.
- (5) Archives de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Haute Savoie
- (6) Ibidem
- (7) AM Albertville JO 12/20/39
- (8) CCIR Rhône-Alpes Coup de projecteur n°7 janvier 2012
- (9) Assemblée Générale de la Fédération du BTP de la Savoie, juillet 2012



*Barrage de Génissiat  
Photo : Fonds Compagnie Nationale du Rhône*



# Les Salariés de l'Industrie Alimentaire face au mouvement de restructuration, de régression de l'Emploi : la Désindustrialisation.

*Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va, nous est fourni par une étude du Centre Confédéral d'Études Économiques de février 1981. Elle a pour titre «Pour une orientation démocratique du complexe agro-alimentaire».*

*Il est expliqué comment le grand capital fait payer aux salariés des industries fromagère et laitière les frais de la modernisation de ces industries, des restructurations régentées par des groupes financiers américains, britanniques, français, allemands, hollandais ou suisses (Unilever, Nestlé, BSN, Gervais, Danone...).*

*En Haute-Savoie, nous en avons la démonstration en particulier dans les bassins Annécien et Rumillien. Les productions des produits ne se font plus dans les lieux essentiels de production agricole, au détriment de l'emploi.*

*Prenons par exemple l'évolution des sociétés du Lait Mont-Blanc, des Fromagers Savoyards, de la Fromagerie Picon...*



# Les Fromagers Savoyards

Le site de Rumilly date des années 1939/1940. En 1949 trois négociants de Rumilly constituent une fromagerie dénommée Fromageries BEETSCHEN, qui devient fromagerie Réunie suite à la venue de deux sociétés Bouchet et Fromagerie Perrier.

En 1959, la société fusionne avec la société **FINERCO** (société financière d'études et de réalisation pour le commerce).

Elle devient **Les Fromagers Savoyards** en 1972, contrôlée par la société **PREVAL** en 1978, puis en 1981 par le Groupe **Union Laitière Normande** et en 1991 par le Groupe **Entremont**.

L'usine de **Rumilly** est un site de seconde transformation chargée de l'affinage, de la coupe, du conditionnement, du préemballage et de l'expédition de fromages différents (Emmental et Comté).

En 1991, la production s'établit à 8 586 tonnes et l'affinage à 13 437 meules.

## L'impossibilité d'une extension de la capacité de production sera la conséquence de la fermeture de l'entreprise

Le bilan va se traduire avec la fermeture des deux sites Rumilly et Seynod, par le licenciement et la perte d'emploi de 208 salariés (111 Rumilly et 97 Seynod).

A ce stade c'est l'illustration parfaite de l'acharnement au regroupement, du désir du profit, au détriment de l'emploi et du devenir des salariés.

Il n'est pas inutile de connaître l'argumentation patronale exprimée dans **la réunion d'information et de consultation du Comité Central d'Entreprise du 14 Février 1992** :

- I - Le site de Rumilly et les nuisances environnementales. L'usine implantée en zone urbaine compromet la tranquillité du voisinage (rapport du Préfet et des services vétérinaires)
- II - Impossibilité d'une extension de capacité. Stade de saturation de la production.

- III - Des investissements irréalisables et coûteux (stockage des meules, quai de réception et productivité du personnel).
- IV - Fermeture des cartons et augmentation de la productivité.
- V - Une organisation et des conditions de travail difficiles pour le stockage. Conditions de température.
- VI - Taille insuffisante du frigidaire de stockage entraînant des arrêts fréquents de production. Conditions de travail des personnels de Seynod et Rumilly assurées dans de mauvaises conditions.

## Les raisons économiques et financières

Les conditions économiques et financières justifient le projet de licenciement et le redéploiement des sites industriels, administratif, de force de vente. L'alliance Groupe ULN (Union Laitière Normande) et Entremont ne permettra véritablement la construction d'un groupe européen leader sur le marché de l'emmental, capable de résister à la concurrence de groupes européens de distribution.

Sont évoqués, l'investissement performant sur le site de **Montauban de Bretagne** et la restructuration de sites dans l'ouest, qui modifient les données industrielles (St Meen Le Grand, Ste Catherine Trebillet).

## Les résistances aux fermetures

L'Union Locale CGT de Rumilly informe d'arrêter la casse de l'emploi dans la localité et appelle à la riposte unitaire (voir tract page suivante).

Dans **L'AGRICULTEUR SAVOYARD** du 22 Février 1992, un article précise que la fermeture des Fromagers Savoyards confirme les informations citées précédemment. Il cite la rencontre en mairie de Rumilly, entre une délégation syndicale et le Maire **Mr FEPPON** et Messieurs **Camille BEAUQUIER** et **Joseph COCHET**.





## ARRÊTONS LA CASSE À RUMILLY

### Petit historique de la casse :

- Maternité de l'Hôpital
- Maroquinerie OTARIE
- FUSALP
- VULLI
- VIVALP
- TANNERIES
- BERTRAND
- SOPAD

### Et aujourd'hui : LES FROMAGERS SAVOYARDS !

#### Vous connaissez ???

- 1949 : Création de la SARL : Fromageries BEETSCHEN
- 1954 : Transformation en "Fermiers Réunis"
- 1972 : Appellation en "Fromagers Savoyards"
- 1978 : Prise de contrôle par PREVAL
- 1981 : Prise de contrôle par l'ULN
- Décembre 1991 : Reprise par Entremont

Février 1992 : Fermeture du site, entraînant 111 suppressions d'emplois à Rumilly, touchant une centaine de familles (111 chômeurs = plus de 500 personnes directement concernées), sans compter les intérimaires, CDD, et les sous-traitants.

### POURQUOI ?

Uniquement pour s'accaparer une marque de prestige et de qualité - MEULE D'OR - et devenir leader sur le marché français, le tout au détriment des hommes dont le savoir faire a contribué au renom de la marque ; ils usent ainsi de la Marque, sans y mettre la qualité, pour toujours plus de profits.

### RÉSULTATS

Aujourd'hui à Rumilly  
C'est déjà un millier de personnes sans emploi, dont environ 500 indemnisées.

### SI NOUS LAISSONS FAIRE

Les Fromagers Savoyards viendront dans quelque temps aggraver ce triste bilan.

### ALLONS-NOUS LEUR PERMETTRE DE FAIRE DE NOTRE VILLE UNE "VILLE MORTE" ???

### HABITANTS DE RUMILLY :

- Salariés
- Agriculteurs
- Retraités
- Commerçants
- Chômeurs

### Vous êtes tous concernés ...

#### C'est ensemble que nous agissons ...

En soutien aux salariés des Fromagers Savoyards, et pour sauvegarder les emplois et l'avenir de notre ville, la CGT propose l'initiative d'une protestation massive du type "RUMILLY - VILLE MORTE".

Pour ce faire, l'Union Locale CGT de Rumilly invite l'ensemble des organisations syndicales et politiques, ainsi que les associations humanitaires, les commerçants, les agriculteurs à une réunion préparatoire le samedi 07/03/92 à la MJC.

ENSEMBLE NOUS POUVONS LES FAIRE RECULER

Une précision importante est fournie à la délégation : **«il (le Maire) a indiqué avoir fait une proposition aux Fromagers Savoyards de terrains susceptibles d'accueillir des locaux neufs et performants».**

Monsieur le Maire veut provoquer une réunion avec le Préfet, l'Agence Économique Départementale, la Coopérative de Massingy et divers responsables, Entremont, les Délégués du Personnel, les Syndicats.

Un plan de reclassement ne règle aucunement la situation et confirme la volonté de licencier les personnels des deux sites.

## Remballez, c'est pesé

A Rumilly et Seynod, la mobilisation est grande depuis l'annonce des 210 licenciements au sein des Fromagers Savoyards (260 salariés) et la fermeture du site rumillien. Jours de grève, manifestation car les salariés ne comprennent pas ce qui a poussé Entremont à agir ainsi.

Pour Christian Beirnaert, délégué CGT et secrétaire du CE de Rumilly, bien que le site de Rumilly n'ait pas été modernisé depuis trois ans, la production est rentable. "Ici, on produit par an et par personne, 89,6 tonnes, alors qu'à l'usine Ste Catherine (Annecy) d'Entremont la production se situe à 77,9 tonnes. En rachetant les Fromagers Savoyards, Entremont a ainsi mis la main sur un de ses principaux concurrents, dont la marque Meule d'Or est très connue. Alors pourquoi ensuite l'annihiler au lieu de la développer ?" Ce que conteste la direction (voir l'interview de Louis Revil, P.-d.g. des Fromagers Savoyards).

Il faut savoir qu'à Rumilly est affiné et conditionné l'emmental de Savoie, l'emmental breton, le gruyère de

Comté, le Beaufort, l'Est Central et le Grand Cru -des fromages AOC ou labellisés dont la majorité sont étiquetés Meule d'Or-. L'entreprise est également tournée vers la sous-traitance pour des hypermarchés comme Auchan, Carrefour, Intermarché.

"Il y a tromperie s'exclame Christian Beirnaert, Entremont n'est pas capable en ce moment de reprendre l'activité d'affinage et d'emballage de Rumilly dans ses propres sites."

A l'heure où l'industrie alimentaire se restructure -rachat des Fromageries Girod par le groupe Beisnier- pour affronter ses concurrents européens, Entremont (n°1 français de l'emmental, 2 500 salariés, 4,3 milliards de CA) a fait le choix de l'expansion.


Dans le Républicain Savoyard du 27 avril 1991, le P.-d.g. d'Entremont Jean-Claude Cachat affirmait : "En terme de stratégie, nous allons conserver les deux marques : Entremont Maître Fromager et Meule d'Or, les spécialiser en France et en Europe sur certains produits, et également utiliser toutes les synergies possibles, en particulier pour la grande exportation. Dans l'immédiat, nous souhaitons conserver les deux marques donc les deux services marketing, les deux forces de vente et les deux structures industrielles. Ensuite, ce sera le marché qui déterminera si les deux marques peuvent coexister. Pour le moment, notre postulat de départ, c'est la coexistence parallèle avec simplement quelques ajustements d'échelle."



Les Syndicats dénoncent la fermeture de l'entreprise


La presse annonce le poids de l'évènement. «Mauvais régime», Dauphiné Libéré du 17 Février 1992 ... Silence sur la ville 28 Mars 1992.

Le 25 Mars une Grande Manifestation appellera la population, les différentes couches de la population, à manifester contre le départ des Fromagers Savoyards.



# NON A LA CASSE ....

# .... OUI A L'EMPLOI



**La nouvelle est tombée :**  
**ENTREMONT**  
 prend le contrôle des Fromagers Savoyards.  
**ENTREMONT**  
 ferme Les Fromagers Savoyards à RUMILLY et à SEYNOD

**Décidement :**  
**ENTREMONT,**  
**C'EST ENTREMONT ....**

**ENTREMONT dit :** Mauvaise gestion financière et comptable.....  
 Vetusté des sites, du matériel, etc...

↓

**En Réalité :** ENTREMONT se plie aux Normes Européennes  
 ENTREMONT s'accapare d'une marque de prestige : MEULE D'OR  
 ENTREMONT casse un peu plus l'outil industriel sur Rumilly.  
 ENTREMONT insulte la compétence et le savoir faire des salariés des Fromagers Savoyards.

**RESULTATS :**  
**ENTREMONT va faire, sur cette opération, le maximum de profits.**  
**ENTREMONT va faire sur cette opération le maximum de chômeurs : 208 suppressions d'emplois envisagés sur les deux sites.**

**A RUMILLY, CA SUFFIT**

- on casse les Entreprises
  - MAROQUINERIE
  - TANNERIES
  - VULLI
  - SOPAD
  - CHIRURGIE DE L'HOPITAL
  - FROMAGERS SAVOYARDS
- on casse l'Agriculture
  - AVENIR DU LAIT ?
  - AVENIR DES FRUITIERS ?
  - AVENIR DES EXPLOITATIONS ?
  - AVENIR DES CAMPAGNES ?
- on casse nos enfants  
 en compromettant déjà leurs projets et leur avenir.

**A RUMILLY, ça suffit !**

- Habitants de Rumilly et du Canton
- Salariés
- Retraités
- Intérimaires
- Chômeurs
- Artisans, commerçants
- Agriculteurs
- Scolaires et étudiants
- Pouvoir Public
- Salariés d'Entremont

**VOUS  
 ETES  
 TOUS  
 CONCERNES**

*En soutien aux Salariés des Fromagers Savoyards  
 et pour défendre l'Emploi sur Rumilly*

## TOUS LE 25 MARS 1992

**Débrayez 3 h dans vos entreprises  
 et rendez-vous à 14 H  
 devant les Fromagers Savoyards  
 Pour manifester notre Colère,  
 et dire qu'il est possible  
 de vivre et de travailler à RUMILLY.**

**Avec le soutien :**

- PC
- PS
- Minorité Municipale
- MJC
- Cinéma Concorde
- Amicale des Algériens
- Agriculteurs de Massingy



# Fromagerie PICON St-Félix

*C'est en 1880 que fut fondée par Louis PICON et sa femme, la Fromagerie de Saint-Félix. Spécialisée dans l'affinage de l'emmental, elle connaîtra le succès.*

*Après la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, les fils Louis, Marius, Roger décident de tirer parti des meules qui ne donnaient pas satisfaction, en les transformant, lancent la crème de Gruyère de la Mère Picon.*

*Après la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, les gendres de marius créent les Six de Savoie (extrait du Journal Passerelle - journal cantonal d'information - N°40 été 2000)*



En 1968, le groupe BEL rachète l'entreprise qui emploie 400 salariés.

C'est au cours d'un Comité d'Entreprise, le 13 Avril 2000 qu'est annoncé le projet de fermeture pour 2001.

Dès 10 h 30 une note de service est distribuée au personnel.

Les salariés répliquent par un arrêt de travail. Une manifestation suivra le jour d'après.

## La vache qui pleure



Les salariés ont exprimé leur colère dans la rue, dès vendredi.





Les élus rassemblés devant l'entrée de l'usine Picon.

Dès le mois de Mars, le projet industriel et social envisageait de reconcentrer ses activités.

La riposte contre la fermeture de l'usine de Saint-Félix s'organise.

Elle concerne les salariés, la population environ 1600 habitants, les élus locaux et départementaux, députés, sénateurs, services publics...

Dans un dossier d'informations municipales, le Maire de Saint-Félix reprend les différentes interventions sur le processus de fermeture de l'entreprise Picon : annonce aux élus du canton, interventions auprès de la direction de l'entreprise, délégations d'élus Maires, Adjoints, Conseillers Généraux.

Ils obtiennent des réponses peu convaincantes.

La note précise : **nous ferons tout pour contester ce projet qui socialement et économiquement est une catastrophe.**

**Nous comptons sur votre mobilisation pour défendre l'emploi.**

**Une manifestation de soutien est prévue le 6 Mai. Nous vous invitons à vous associer à celle-ci.**

## AGROALIMENTAIRE

### Picon ferme Saint-Félix

*400 emplois dans la balance en Haute-Savoie*

... la direction du groupe a annoncé la fermeture du site haut-savoyard, avançant comme raison la baisse des aides européennes à l'exportation sur les produits laitiers, les difficultés accrues pour exporter les produits fabriqués en France et des mesures protectionnistes prises dans les pays tiers afin de favoriser les productions locales, sans oublier une concurrence accrue en Europe.

"Dans ce contexte, soutient le groupe Bel, la division fonte de la fromagerie de Saint-Félix est confrontée à une baisse de production en France, laquelle va s'accroître dans les prochaines années". C'est pourquoi le

groupe va regrouper ses activités industrielles de fromage fondu sur ses deux sites du Jura, Lons-le-Saulnier et Dôle, mettant fin du même coup à l'existence de Saint-Félix. Certes, la direction entend reclasser les 337 salariés à durée indéterminée dans ses usines du Jura. Pour autant, combien acceptent ou pourront se libérer de toute contrainte en Haute-Savoie et rejoindre leur nouvelle affectation ? Selon la CGT, il n'y aurait pas plus de 30 volontaires pour mettre le cap sur Lons-le-Saulnier. Quant au village, il va perdre plus de 60 % de ses recettes fiscales.

Le groupe Bel emploie plus de 3 000 personnes sur 21 sites dans le monde. Son produit "historique" le plus connu est la "Vache qui rit". A Saint-Félix, le produit-vedette est le fromage fondu "Pik et Crocq". ■

Le Conseil Général intervient dans un vœu concernant le maintien de Picon : un appel à ne pas accepter la fermeture de l'entreprise est signé par des militants syndicaux, politiques, de syndicats (EDF, Sécurité Sociale, Stäubli, Unions Locales, etc.) les Sections Syndicales CGT et CFDT du Groupement Bel appellent à un arrêt de travail.



Les experts de SECAFI, sollicités par le Comité d'Entreprise, précisent que cette fermeture n'est pas liée à des difficultés économiques.

Il s'agit d'une stratégie de croissance externe de délocalisation.



## GROUPE DES FROMAGERIES BEL

Les résultats consolidés du Groupe ont, en 1999, évolué de la manière suivante :

(en millions)	1999		1998
	€	F	F
Chiffre d'affaires	1 510	9 905	9 465
Résultat d'exploitation	108	711	648
Résultat financier	6	38	35
Résultat exceptionnel	2	14	16
Résultat net (part du Groupe)	64	421	386
M.B.A.	115	753	684
Bénéfice net par action (en € et en F.)	45,5	298	268

### 1999 :

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 9,9 milliards de F. (1,5 milliard d'€), en augmentation de 4,6 % sur 1998. A taux de change comparables, la progression est de 4 %. Les ventes du Groupe ont progressé en France et à l'international, grâce notamment au renforcement des investissements publi-promotionnels. Les acquisitions récentes de deux fromageries, en Egypte et en Pologne, ont permis de renforcer la présence du Groupe au Moyen-Orient et dans les pays d'Europe de l'Est.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 421 millions de F. (64 millions d'€), en hausse de 9,1 % par rapport à 1998.

### 2000 :

Le début de l'année est marqué par :

- la progression des ventes, au même rythme que l'an passé,
- une hausse du prix du lait en France,
- la bonne tenue du dollar, favorable aux exportations.

### Dividende :

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée qui se tiendra le 23 juin 2000, de fixer le dividende à 66 F. (10,06 €) par action, payable le 19 juillet 2000, et représentant un revenu global de 99 F. (15,09 €).

Le 6 Mai, une manifestation contre la fermeture de l'usine Picon est organisée.

L'appel est unitaire. Cette journée revêt une grande solidarité à l'action des salariés, action qui est reconduite chaque jour par des arrêts de travail.



Depuis l'annonce le 13 avril 2000 par le groupe BEL de la fermeture de l'usine PICON de Saint-Felix, les salariés sont en lutte, pour le maintien de l'activité et du site.

Actuellement en grève 2 heures par jour et par poste tous les jours, les salariés bloquent la production.

Avec les élus des cantons, Albens, Rumilly et Alby sur Chéran, l'intersyndicale CGT - FO - CGC soutenue par la CFDT du groupe BEL, appelle tous les salariés et la population à



**MANIFESTER SAMEDI 6 MAI 2000**

**La CGT appelle tous ses syndicats à organiser une solidarité active autour des PICON**

**Rendez-vous le 6 mai 2000 à 9 H  
à St FELIX  
avec manifestation au péage autoroutier  
de Chambéry jusqu'à 13 heures**

**POUR L'EMPLOI  
HALTE A LA CASSE DES ENTREPRISES**

ANNECY le 28 avril 2000

U.D.-C.G.T. 29, rue de la Crête B.P. 55 74963 CRAN-GEVRIER CEDEX Téléphone 04 50 67 91 64 Télécopie 04 50 67 09 45



Jusqu'au dernier jour les salariés de l'entreprise Picon lutteront pour expliquer la réalité de la fermeture de l'entreprise.

Les difficultés qui vont entraîner le mépris du groupement BEL vis-à-vis de ses salariés.

«Ils ont travaillé les week-end, les jours fériés, sans reconnaissance» s'indigne Louis Mazzoleni, le Secrétaire du Syndicat CGT.



La fromagerie Picon de Saint-Félix (ici) comme celle de Dole ou de Lons sacrifiées au nom de la rentabilité.

**Le pouvoir, le capital, les actionnaires, font payer aux salariés la modernisation de l'industrie alimentaire, comme il fait payer aux petits agriculteurs la modernisation.**

**C'est ça la réalité et rien d'autre !**

## Les "Picon" sur le Tour

MORZINE. Une centaine de manifestants était présente à l'arrivée de l'étape mardi

L'étape Courchevel-Morzine du Tour de France a servi mardi de tremplin médiatique aux salariés de l'entreprise Picon dont on connaît les difficultés actuelles, avec la suppression annoncée de quelque 400 emplois sur le site de Saint-Félix, dans l'Albanais. Défilant à Morzine avec banderoles et slogans contre la fermeture de leur usine, qui fait partie du groupe Bel, la centaine de manifestants n'est pas passée inaperçue mais n'a toutefois pas empêché le bon déroulement de l'épreuve sportive. Les organisateurs de ce mouvement de protestation espéraient ainsi se faire entendre au niveau national car, comme ils l'indiquaient "nous ne sommes pas écoutés par les ministères". "Nous voulons obtenir l'ouverture d'une table ronde entre le groupe Bel, les salariés et des représentants du gouvernement" déclaraient-ils. L'évocation d'un mouvement similaire à celui de Cellatex fut même évoquée. Mais, fort heureusement, le fromage est sans doute moins polluant que l'acide sulfurique...



Y. T. ■ Au milieu de l'ambiance du Tour, un défilé qui n'est pas passé inaperçu mais qui n'a pas perturbé le déroulement de l'épreuve. Photo Yves THEVENIAU

C.G.T.

F.O.

C.G.C.

**HALTE AUX DEMOLISEURS....**

POURQUOI LA VACHE QUI RIT {GROUPE BEL} VEUT-ELLE FERMER  
LES FROMAGERIES PICON ?

ALORS QUE LE GROUPE GAGNE DE L'ARGENT

**421 MILLIONS DE FRANCS DE BENEFICE EN 1999**

**+ 9,1% PAR RAPPORT A 1998**

SI CE N' EST POUR LUI PERMETTRE DE FAIRE ENCORE UN  
PEU PLUS DE FRIC... AU NOM DU PROFIT.....

**NON A LA FERMETURE DE PICON !**

**NON AU LICENCIEMENT DE 3 4 4 PERSONNES !**

**NON A LA DELOCALISATION DANS LE JURA !**

**OUI A LA SURVIE DES FROMAGERIES PICON !**

**OUI A L'EXISTENCE DE CHACUN EN HAUTE SAVOIE !**

**HALTE A LA CASSE DES ENTREPRISES !**

APRES LES FROMAGERS SAVOYARDS, SALOMON..., PICON...

L'ALBANAIS NE DOIT PAS DEVENIR UN DESERT

ECONOMIQUE... !!



# Lait Mont-Blanc Rumilly

**A la recherche de l'intérêt et du profit permanent, les puissants groupes ont conduit à la fermeture du LAIT MONT-BLANC dans son aptitude à la production de produits lactés (lait concentré...) qui avaient pourtant fait leur preuve. Des milliers de petites têtes blondes (peut-être aujourd'hui plutôt grises ou sel...) peuvent en témoigner.**



1965, la société URSINA prendra le nom de Lait Mont-Blanc.

1971, Nestlé fait l'acquisition du groupe suisse URSINA. Leur objectif : conquérir au niveau européen le marché du petit déjeuner à base de céréales, style corn flakes, américain et autres produits élargissant son champ de production à différentes sociétés italiennes, hollandaises, espagnoles, du Moyen-Orient ou encore d'Afrique du Nord.

Lors du Conseil d'Administration du Groupe Nestlé URSINA du 5 Mai 1971, il est expliqué que cette fusion était justifiée par la possibilité de réaliser des économies substantielles dans la production et la distribution des produits respectifs.

Créée en 1917 à Rumilly, l'entreprise va changer de production sous le diktat de ses nouveaux propriétaires, Nestlé et une nouvelle société Cereal Partners Worldwide, numéro 2 du marché européen des céréales prêtes à consommer.

Les syndicats prennent conscience que cette restructuration peut se traduire par la fermeture de production, l'éclatement de l'infrastructure, soi-disant nécessaire à la marche de l'usine.

Manifestant leur opposition au projet, après 70 ans de présence, le risque de suppression de 200 emplois se précise.

Une note de la direction informe de l'orientation en discussion.

19/3/1990

Affichage :  
LOGE  
TOUS LES ATELIERS *Chauffeur*  
LABO  
EQ (4)  
SCE ADMINISTRATIF  
PL  
OUROUX

**INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

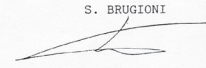
La Direction Générale vient de convoquer un Comité Central d'Entreprise extraordinaire le 5 avril pour le consulter sur trois projets importants pour notre Société :

- 1) Compte tenu des synergies entre les deux gammes produits culinaires et BUITONI, SOPAD NESTLE exploiterait, en location-gérance, à compter du 1er janvier 1991, la marque et les produits BUITONI au sein de notre Département Produits Culinaires.
- 2) Pour les mêmes raisons de synergie entre les produits SOPAD NESTLE et ceux de la Société GLORIA, SOPAD NESTLE prendrait en location-gérance, à compter du 1er janvier 1991, la marque et les produits laitiers GLORIA, lesquels seraient confiés au Département P.L.D.D.
- 3) La joint-venture, annoncée en novembre dernier, entre NESTLE et la société américaine GENERAL MILLS dans le domaine des céréales, se mettra en place le 1er juin 1990 avec une société nouvelle française qui sera en charge de cette branche d'activité.

A compter de cette date, nous fabriquerons à façon à Rumilly les céréales des gammes actuelles et futures pour le compte de cette nouvelle Société, qui nous confierait également la vente jusqu'au 31.12.1990. A compter du 1er janvier 1991, notre Département P.L.D.D. qui aura alors la responsabilité nouvelle et importante des produits laitiers GLORIA, serait déchargé de la vente de ces céréales que la nouvelle Société confierait sans doute alors à la Société GLORIA.

Il faut souligner que les 3 projets ci-dessus, sur lesquels nous serons amenés bien entendu par la suite à vous apporter davantage de précisions, visent à renforcer la cohérence et la performance de notre Société, en consolidant notre vocation en ce qui concerne les produits d'épicerie sèche. Les projets GLORIA et BUITONI en particulier vont élargir très sensiblement l'activité respectivement de nos 2 départements Produits Laitiers, Desserts et Diététiques et Produits Culinaires.

Le C.C.E. recevra le 5 avril prochain une première information sur l'évolution future de la fabrique de Rumilly, qui devrait vraisemblablement se spécialiser dans les céréales au cours des prochaines années.

S. BRUGIONI  


Le 10 Avril 1990, la Section Syndicale CGT informe sur les menaces qui pèsent.

L'appel à l'action se précise.

Nouvelle information de la direction.

Affichage :  
 EDGE  
 TOUS LES ATELIERS  
 LABO  
 SCES TECHN. (4)  
 SCE ADMINISTRATIF  
 PL

Le 29 octobre  
 Dion/OdL.no -

OUROUX  
 ST-AGREVE

cc : GD  
 RC  
 AS  
 RM  
 DR-DM  
 LB

**NESTLE**

Nous sommes CONTRE les abandons de productions et d'emplois à Rumilly ! POUR la création de nouveaux produits ! POUR une diversification qui permettra de maintenir et voir de créer des emplois.

AVEC LA CGT, DEFENDEZ NOS POSITIONS, DEFENDEZ VOS EMPLOIS. PENSEZ A L'AVENIR !

Nous ne pouvons accepter ce marchandage, et pour nous investir ( 82 millions de francs pour les céréales) n'est pas obligatoirement créer des emplois, la casse de la Sidérurgie en France est là pour nous le rappeler.

ATTENTION, sans une action forte de masse, nous subirons! Le temps aidera à la réalisation d'un plan malsain ! Soyons clairs et agissons main dans la main !

1971 : 850 emplois, début restructuration. Création CIFEA  
 1987 : Location gérance Sopad-Nestlé  
 1990 : 340 emplois !  
 1992 : Marchée unique européen, COMBIEN ?

LA CGT APPELE LE PERSONNEL A UNE ASSEMBLEE GENERALE AFIN DE DECIDER ENSEMBLE DE L'ACTION A DETERMINER. CETTE ASSEMBLEE GENERALE EST OUVERTE AUX AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES SI ELLES LE DESIRENT, MAIS EN TOUT ETAT DE CAUSE, C'EST AUX SALARIES QUE DOIT REVENIR LE POUVOIR DE DECIDER.

LA CGT VOUS APPELE A 2 HEURES DE DEBRAYAGE LE JEUDI 12 AVRIL 1990. L'ASSEMBLEE GENERALE SE DEROUlera, LE MEME JOUR, A 11 H DANS LA COUR EXTERIEURE DE L'EXPEDITION.

CE DEBRAYAGE SE FERA DE LA MANIERE SUIVANTE :

- Personnel en 3/8 :  
 de 10 h à 12 h pour l'équipe du matin  
 de 12 h à 14 h pour l'équipe de l'après-midi  
 de 20 h à 22 h pour l'équipe de nuit
- Personnel en 2/8 :  
 de 11 h à 13 h pour l'équipe du matin  
 de 13 h à 15 h pour l'équipe de l'après-midi
- Personnel à la journée :  
 de 9 h 30 à 11 h 30 ou de 10 h à 12 h

Rumilly le 10:04:90

**ACT  
 CGT**

INFORMATION de la DIRECTION  
SUR LA NOUVELLE ORIENTATION DE L'USINE

Au stade actuel des études, il se confirme d'abord que la nouvelle association NESTLE-GENERAL MILLS, au travers des sociétés communes CPW et CP FRANCE, a décidé de faire de RUMILLY, à la demande instante de NESTLE, une importante usine spécialisée dans les céréales pour petit déjeuner, de niveau européen. Si le marché répond bien aux attentes, c'est là une chance de premier ordre pour le maintien du site industriel de RUMILLY, jusqu'ici très menacé dans son ensemble.

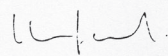
Ceci va entraîner des investissements très importants, touchant la quasi totalité du site et une inévitable spécialisation de l'usine, ce qui amènera - au cours du 2ème semestre 91 - le transfert des activités farines (déjà annoncé en juillet) et des activités laitières de RUMILLY dans d'autres usines NESTLE plus spécialisées dans ces domaines, notamment BOUE.

Cependant, et c'est une nouvelle importante, l'activité de l'atelier produits maltés devrait, en l'état actuel des choses, pouvoir subsister aux côtés des futures grandes chaînes de céréales.

L'ensemble de cette réorganisation se traduira par une consolidation d'une partie des effectifs, mais à un niveau sensiblement inférieur à celui d'aujourd'hui. Bien entendu un plan social important sera discuté et mis en place.

Sur tous les points de ce projet global, le Comité d'Établissement de RUMILLY se réunira le 19 novembre pour information et consultation.

*16 Novembre*

Le Directeur  
  
 O. de LACOSTE

Le 29 Octobre 1990 les suppressions d'emplois sont annoncées.



Le Plan Social est présenté le 15 Mars 1991.

La CGT refuse.

La CFDT l'accepte.

CGT

# La C.G.T. communique

CGT

COMMUNIQUE SUR LE C.C.E DU 15 Mars 1991

LE C.C.E A APPROUVE LE PLAN SOCIAL PAR :

- 12 VOIX POUR ,6 CONTRE et 4 ABSTENTIONS.
- 12 POUR = C.F.D.T C.G.C
- 6 CONTRE = C.G.T

La suppression de 637 EMPLOIS chez SOPAD NESTLE et 450 chez NESTLE ROWNTREE sont les conséquences directes des décisions stratégiques du groupe NESTLE prises en SUISSE et découlant d'un plan de restructuration à l'échelle de toute la CEE.

L'acte unique européen prévoyant "la libre circulation" des produits permet en effet une telle restructuration.

Comme l'a démontré l'étude de l'expert du COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE, ces décisions ne reposent sur aucun fondement économique. Amputé de l'activité chocolat (partie chez Nestlé Rowntree), les résultats Sopad Nestlé 1990 sont tout à fait comparables à ceux de 1989 et très confortables (400 millions de bénéfices nets pour 1990).

Parmi les 637 emplois supprimés il y a 120 salariés "Kleenex" saisonniers 6 mois par an et dont certains travaillaient depuis 6,7 ou 8 ans chez SOPAD. Il sont purement et simplement JETTES.

Il y a également 100 LICENCIEMENTS SECS A RUMILLY, car on ne voit pas comment il pourrait y avoir des reclassements internes dans d'autres établissements SOPAD alors que les effectifs sont en diminution partout. Pour les autres il s'agit de licenciements FNE.C'est l'Etat au travers du FNE qui paye l'essentiel des frais de restructuration du groupe Nestlé par ailleurs florissant avec finalement l'argent de NOS IMPOTS et NOS COTISATION SOCIALES.

Ces suppressions d'emplois vont aggraver les conditions de travail notamment avec l'extension du travail en équipe dans toutes les unités de production européennes du groupe.

C'est l'Europe tels que les groupes multinationaux la construisent. Ce n'est pas l'Europe que nous voulons.

Les travailleurs ALLEMANDS ont obtenu les 35 Heures par semaine, de bonnes qualifications et des salaires élevés. C'est pourquoi ce pays domine économiquement l'Europe.



## SOPAD NESTLE 74150 RUMILLY

### COMMUNIQUE

Suite à la réunion extraordinaire du COMITE CENTRAL d'ENTREPRISE qui s'est tenu à COURBEVOIE le 5 avril 1990, suite au communiqué de presse de la Direction Générale de SOPAD NESTLE du 6 avril 1990 qui se veut rassurant quant au devenir du site de RUMILLY, la C.F.D.T., représentant aux élections professionnelles plus de 70 pour cent du Personnel, tient à préciser qu'elle revendique l'étude qui a été faite à la suite de la restructuration annoncée par la Direction Générale de COURBEVOIE et qui aboutirait obligatoirement à terme à la suppression de 200 emplois si NESTLE applique intrinsèquement ce qui a été écrit dans les commentaires de l'ordre du jour de la réunion du COMITE CENTRAL d'ENTREPRISE DU 5 AVRIL, à savoir : "la reconversion complète de cette fabrique en Centre de Production de CEREALES implique soit la cessation de ses autres activités soit leur transfert sur d'autres sites plus adaptés".

Les transferts, ce sont :

- . les LAITS INFANTILES vers une autre usine du Nord ou ailleurs,
- . les FARINES INFANTILES vers la BELGIQUE dès le mois de septembre prochain,
- . les produits instantanés chez GLORIA.

La cessation, c'est la fermeture d'un atelier très important (8 à 9000 tonnes/an) dont les fabrications sont spécifiques à l'usine de RUMILLY.

Soit en tout, la disparition à terme d'une production annuelle de 17 à 18.000 tonnes sur un total actuellement de 20.000 tonnes.

Si la C.F.D.T. pense que le développement des CEREALES destinées aux petits déjeuners est un indispensable ballon d'oxygène sur le site de RUMILLY en sérieux péril, elle dit cependant que, face à KELLOGS et à QUAKER, les parts de marché en Métropole et dans les autres pays d'EUROPE seront difficiles à conquérir et le tonnage à fabriquer pour maintenir 150 emplois permanents demandera sans aucun doute plusieurs années d'efforts.

Donc, lorsque la C.F.D.T. affirme que la restructuration telle qu'elle a été annoncée par SOPAD-NESTLE se traduirait par la suppression de 200 emplois, il s'agit là d'un chiffre minimum réaliste et, contrairement à ce que prétend la Direction Générale, il n'est absolument pas prématuré d'en parler.

De plus, il faut savoir que si NESTLE applique son plan à court terme, et même à moyen terme, il y aurait inévitablement des licenciements, car l'étude de la pyramide des âges du Personnel en place fait apparaître qu'à fin décembre 1990 114 personnes seulement auront 55 ans et plus, sachant que la préretraite à 56 ans et 2 mois et à 55 ans en cas de dérogation n'est prévue que dans le cadre d'un licenciement économique dans les entreprises en difficultés, ce qui n'est pas le cas pour SOPAD-NESTLE qui est une entreprise prospère et dynamique avec un établissement à RUMILLY qui engendre des profits.

C'est pourquoi, les 2 représentants C.F.D.T. DU COMITE D'ETABLISSEMENT DE RUMILLY à la réunion DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE DU 5 AVRIL se sont prononcés POUR l'accord de NESTLE SA/GENERAL MILLS faisant de RUMILLY une usine européenne de CEREALES PRETES A CONSOMMER, CONTRE tout plan de restructuration pouvant aboutir à des licenciements DANS UN BASSIN DE L'EMPLOI EN DECONFITURE et CONTRE LA SUPPRESSION sur le site de RUMILLY des PRODUITS MALTES qui peuvent avoir une dimension européenne et mondiale, compte tenu de leur spécificité, si NESTLE s'en donne les moyens.

La C.F.D.T. a pris acte du fait que la Direction Générale de SOPAD-NESTLE, à la réunion du 5 avril, s'est voulu rassurante et a affirmé sa volonté de "TOUT METTRE EN OEUVRE DANS UN ESPRIT DE RESPONSABILITE SOCIALE DONT A TOUJOURS FAIT PREUVE SOPAD-NESTLE".

Rumilly, le 7 Avril 1990

La Section Syndicale C.F.D.T. DE SOPAD-NESTLE





Dans une Assemblée Générale qui se tiendra à l'appel de la Section CGT, le Secrétaire évoque ce que représente la nouvelle orientation de l'entreprise.

1947 -  
 ①. RUMILLY = LAIT MONT BLANC = 1<sup>ère</sup> entreprise de la localité tant sur le plan effectif qu'industriel.  
 En 1970, l'usine comptait env. 850 salariés.  
 1971 = 1<sup>ère</sup> restructuration. Création de CIFEA qui absorbe une partie des salariés licenciés.  
 Depuis, les restructurations se sont multipliées et c'est plus de 500 Emplois qui ont disparus de notre entreprise, ~~et~~ plus de 1500 sur le bassin rumillien avec les Travaux, Fusalp, CIFEA, Vull, Vivalp et beaucoup d'autres petites entreprises ou exploitations agricoles.  
 Rumilly qui était une puissance industrielle devient une punaise de demandeurs d'emplois et de Chômeurs.  
 Si l'on veut aujourd'hui maintenir à RUMILLY le plein emploi, il faut à tout prix que cesse ce BRADAGE de notre savoir faire qui a fait la force de nos entreprises.

A SOPAN NESTLÉ, EX LAIT MONT BLANC, la diversification nous a permis d'acquiescer une notoriété sur le marché de l'AGRO ALIMENTAIRE tout en nous permettant de maintenir un potentiel d'emploi et mieux satisfaire à la demande ~~et~~ résister à la concurrence et aussi de mieux mesurer l'évolution des marchés, d'adapter nos produits <sup>tout</sup> en créant des Emplois.

② = Exemple = YEFAL = bien constructeur de peles.  
 Aujourd'hui, leader dans l'électronique, avec son département peuge, tout en conservant sa 1<sup>ère</sup> activité.  
 1968 = 300 salariés environ.  
 1990 = + de 1500 salariés

- Chez nous, c'est 500 disparitions d'emplois avec les départs de la fromagerie, les laits concentrés, la fabrication - et YEFAL, c'est 1300 créations d'emplois, donc bien la preuve que la diversification en est créatrice.  
 NESTLÉ, dans la perspective de l'EUROPE 92, avec cette fois pour partenaire GENERAL MILLS, veut faire de RUMILLY une fabrique uniquement de Céréales, en investissant dès le 1<sup>er</sup> Avril 1990, 8 milliards de centimes dans ce domaine, alors que le personnel de Rumilly a été formé ces dernières années dans les perspectives de la continuité de nos autres fabrications.  
 Au total, c'est 100 à 200 emplois qui sont directement menacés ! On assisterait à la cessation d'activités des produits Halls et les transferts des laits en poches et des farines sur d'autres sites plus adaptés - ~~et~~ ~~en~~ ~~même~~ ~~temps~~ ~~de~~ ~~politique~~

③ = Dès lors, les Services Entretien, Laboratoires, les services administratifs et autres seraient également menacés.  
 Dans un même temps, la politique sociale de NESTLÉ se traduit par un recours massif à l'emploi précaire par la généralisation de la flexibilité des horaires et du travail en équipe et par une baisse systématique du niveau d'achat des salaires (de l'ordre de 15% en moins depuis 1982) -

Ainsi à Rumilly comme partout en FRANCE, l'outil industriel s'affaiblit ou est délibérément sacrifié, sa modernisation très sélective s'opérant que sur les "Céreaux" jugés les plus rentables.  
 NESTLÉ participe pleinement à la dégradation des échanges extérieurs français dans les branches où il est présent -

C'est ici la puissance NESTLÉ. Comme elle l'a toujours été, la CGT sera là, présente auprès de tous les salariés pour défendre les emplois à SOPAN NESTLÉ et nous appelle à rester vigilants car c'est ensemble que nous pourrions gagner.  
 Déjà la CGT exige la semaine de 35h sans perte de salaire et le maintien de toutes les productions sur le site de RUMILLY

④ = Notre outil de travail étant menacé, que pensez-vous de la suite que nous ~~devrions~~ <sup>devrions</sup> donner la défense de nos productions à RUMILLY ?



Lors de l'inauguration le 27 Mars 1992, la presse reprend l'argumentation des dirigeants de l'entreprise en présence de M. Brocard, Député, M. Feppon, Maire de Rumilly, les représentants du Groupe Nestlé.

L'Agriculteur Savoyard (extrait): *«Cet accord a constitué une chance de reconversion pour l'usine grâce à une technologie de pointe».*

Le Républicain Savoyard (extraits) : *«Une production à l'américaine... Elle produit des céréales CPW pour l'Europe ... Surprenante de modernité ... Univers inhumain de fabrication où l'on se demande ce que devient la gastronomie...»*

Le Dauphiné Libéré (extrait): *«les perspectives semblent prometteuses à en juger par les écarts de consommation entre pays aglosaxons et pays latins : 6 kilos par an en Grande-Bretagne, 4,4 kilos aux états-Unis, 1 kilo en Allemagne, 800 grammes en France ! Moins en Italie, Espagne, Portugal».*

Certes à Rumilly la fermeture du robinet du lait ne s'est pas faite sans heurts : de 330 salariés il n'en reste que deux cent vingt.

Pour mémoire, ils étaient 850 en 1970.

En fin d'année 1992, connu depuis sa création comme «Lait Mont-Blanc» portera désormais le nom de CP France (Cereal Partners France).

Les salariés sont occupés par la confection des Cherios Golden Grahams, Chocapic, Lucky Charms et autre Trio...

Le pouvoir, le grand capital, les actionnaires, font payer une nouvelle fois aux salariés la modernisation des industries alimentaires.

Comme ils font payer aux petits agriculteurs la modernisation de l'agriculture.

Un récent article de presse rappelait qu'en 1950 on comptait 450 fruitières en Haute-Savoie.

Combien en reste-t-il ?

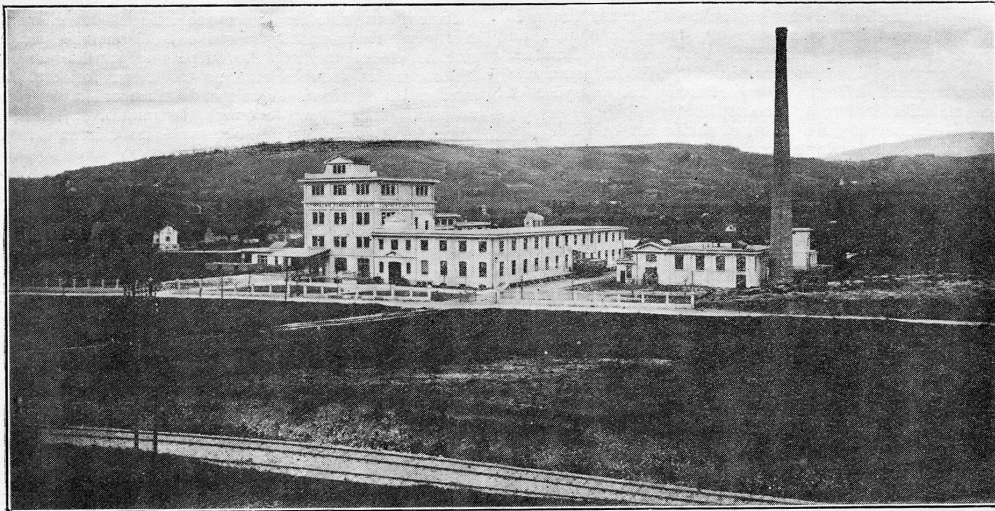
Nous reviendrons sur l'Histoire de celles-ci (origines, activités, emplois...).

• Jean LE PESSOT

### Documentation

- Archives de l'Institut d'Histoire 74 : entreprises évoquées
- Presse Départementale : Le Dauphiné Libéré  
Le Progrès
- Presse locale : L'Agriculteur Savoyard  
Le Républicain Savoyard
- Etudes et documents économiques du Centre Confédéral d'Etudes Economiques - Février 1981 - *Pour une orientation démocratique du complexe agro-alimentaire*
- Ouvrage édité par l'entreprise NESTLÉ à l'occasion du 125<sup>ème</sup> anniversaire 1866-1991 - prêté gracieusement par un ancien salarié de l'entreprise Lait Mont-Blanc.

[Extraits d'un article paru dans la revue l'illustration économique et financière - Numéro Spécial du 30 Août 1924]



COMPAGNIE GÉNÉRALE DU LAIT. — LA CONDENSERIE MODÈLE DE RUMILLY

## Le Lait condensé sucré “ MONT-BLANC ”

[[ La Haute-savoie, dont l'industrie laitière était, il y a quelques années encore, limitée à la fabrication du gruyère et de quelques fromages de réputation locale, vient, dans la région de Rumilly, de céder une part importante de sa production laitière à la préparation du lait condensé.

[[ Il peut paraître étrange, à première vue, qu'on ait eu l'idée, pour fabriquer un produit principalement destiné à l'exportation, et qui nécessite l'emploi de matières fréquemment importées (sucre ou fer-blanc) de monter une usine dans une région aussi éloignée des ports fluviaux ou maritimes.

L'unique mobile, le voici : Le lait de Haute-Savoie est «rigoureusement parfait». Chacun sait, en effet, qu'il est indispensable pour faire un bon lait condensé, et surtout un bon lait condensé sucré d'avoir à sa disposition du lait parfaitement frais, s'acidifiant lentement, provenant de vaches saines et nourries d'aliments naturels et non fermentés. En conséquence, une condenserie ne peut être installée que dans une région dont les producteurs sont organisés en groupements coopératifs, qui les maintiennent dans une stricte discipline et leur interdisent la fourniture d'un lait qui n'est pas absolument pur.

[[ Les caractéristiques de l'usine de Rumilly sont les suivantes : un bâtiment principal de 42 mètres de façade, entièrement construit en béton armé, comportant deux ailes parallèles de 65 mètres de long, reliées par un hall vitré, forme une masse de plus 50 000 mètres cubes.

[[ Un laboratoire, muni de tous les appareils les plus modernes, permet d'analyser toutes les cuissons de lait condensé sucré, toutes les matières premières (sucre ou lait frais) avant leur utilisation. Ainsi, rien n'est-il laissé à l'imprévu dans la préparation du lait condensé «Mont Blanc».

[[ Le lait condensé sucré étant destiné plus spécialement à l'alimentation des enfants, du moins dans nos régions, l'attention des dirigeants de la Compagnie Générale du Lait a attiré vers les conditions de propreté nécessaires à l'obtention d'un produit aseptique.

[[ L'organisation commerciale de la Compagnie Générale du Lait a permis à l'usine de trouver tous les débouchés nécessaires à l'écoulement de ses produits fabriqués.

[[ La Compagnie Générale du Lait est fière d'avoir pu apporter sa contribution à la diminution de la mortalité infantile, en mettant à la disposition des mères, un lait susceptible de remplacer utilement le lait maternel.

Elle est également heureuse d'avoir apporté en Haute-Savoie, une industrie dont l'avenir est dans l'exportation. C'est l'or de l'étranger qui vient aux paysans savoyards. La Compagnie Générale du Lait espère rendre service à l'intérêt général du pays, en apportant ainsi sa modeste contribution au relèvement du franc.



***Dans le cadre de la désindustrialisation en Haute-Savoie, et dans la suite du dernier «Cahier d'Histoire», nous abordons dans ce présent numéro le Secteur de l'Agro-alimentaire.***

***Et si le Secteur Agro-alimentaire a vu une période d'industrialisation dans le sud du département (bassins Annécien et Rumillien), il n'en n'a pas été de même pour le Nord de la Haute-Savoie.***

L'usine des Pâtes Capitan à l'entrée de Thonon a été, dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusque dans les années 1960, une exception industrielle dans un secteur qui est resté artisanal, et pour les producteurs de lait, coopératif.

Le bassin Annemassien, ainsi que le Genevois, sont l'exemple concret de ce tissu artisanal.

L'une des causes majeures de cette non industrialisation des produits alimentaires a une origine historique. Dès le 18<sup>ème</sup> siècle et tenant compte de l'évolution des frontières, voire du rattachement temporaire du Canton de Genève au département du Léman (1792 - 1813), toutes les communes françaises en bordure de cette frontière ont pourvu, en grande partie, à l'alimentation de Genève.

Lors du rattachement de la Savoie à la France en 1860, le scrutin qui entérinait ce rattachement avait une question subsidiaire, à savoir, le maintien d'une zone franche entre la France et le Canton de Genève, qui était devenu membre de la Confédération Helvétique en 1815.

Cette zone franche, ou plutôt à l'époque, ces zones franches (la grande et la petite zone) avaient pour but de faciliter les échanges entre les deux pays mais principalement pour la France, une partie de la Haute-Savoie. La principale mesure était l'application d'une absence de droits de douane ou de ceux-ci à taux très bas.

De ce fait une grande partie de la production agricole partait directement à Genève.

Citons en particulier le Lait, les Produits



Maraîchers, les Fruits. Pour ce qui est de ces deux produits, l'exportation se faisait en général directement par les producteurs savoyards (vente aux marchés de Genève et alentours).

Pour la production laitière, cela était un peu différent. Bon nombre d'agriculteurs s'étaient groupés en fruitière où ils portaient leur production de lait pour la valoriser (vente au détail, fabrication de fromages, de beurre).

Après la Seconde Guerre Mondiale, dans le courant des années 1950, deux facteurs ont amené le déclin de ces pôles d'activité laitière.

D'une part le besoin croissant de lait de l'agglomération genevoise : «Les Laiteries Réunies» entreprise industrielle suisse passa directement des marchés avec les producteurs savoyards, voire des fruitières, en offrant des prix intéressants. Ceci contribua au déclin de la production fromagère autour de la frontière.

L'autre source de ce déclin a été la baisse catastrophique du nombre des exploitants agricoles par l'action conjuguée de la pression démographique et du prix du foncier. Ceci amena donc la fermeture de nombreuses fruitières



La diminution de la production de fromages a signifié la fin d'affineurs tels les Établissements Maréchal (devenu un peu plus tard Grosjean) ou les Établissements Foess, les deux à Annemasse.

Une des dernières fruitières à continuer son activité dans le cadre de la zone a été la Fruitière de Ville-la-Grand. Pour maintenir sa production, dans les années 50, elle allait chercher son lait dans la Bresse, dans le Chablais et même le dimanche dans le pays Gavot. Sa fermeture vient plus de la concentration capitaliste. Dans les années 70 elle a été rachetée par la société Candia qui s'est empressé de .... la fermer. les producteurs de Lait se comptant sur les doigts de la main. Cela n'a gêné personne.

Les quotas laitiers ainsi que les nouvelles normes douanières liées à l'Europe ont complètement changé la donne dans ce Secteur.

productrices de fromages et par là même de toutes les entreprises d'affinage existant à l'époque. Il faut savoir qu'un fromage tel l'Emmental ou le Comté a besoin d'une période d'affinage pour arriver à maturité : traitement de la croûte, séchage lent, etc... pendant au moins 8 mois. Cet investissement dans le temps n'étant pas supportable par les producteurs, ils avaient recours à des affineurs.

### **Un mot syndical.**

Des entreprises citées ci-dessus, aucune n'a vu une organisation syndicale, ce qui a pu être dommageable pour leur pérennité.

Fils d'un salarié de ces entreprises, c'est un témoignage direct que je transmets.

• J.P. DUNOYER



*Les ustensiles  
d'une vieille fruitière*



## Un ami, Georges MALLINJOU, nous a quittés

Toute sa vie il n'a cessé de militer, d'agir pour plus de justice, d'égalité et aussi de permettre aux Salariés(ées) d'accéder à la Culture. L'article ci-joint en retrace une partie.

Mais n'oublions pas non plus que Geo avait d'autres facettes. Il fut, avec son épouse Rita, le fondateur du mouvement des «Pionniers» dans notre département. Cette association permettant les loisirs et les vacances aux enfants, a bénéficié de leur engagement sans limite. C'est encore le couple Mallinjoud qui est à l'origine de la Maison des Pionniers à Thorens-La Pierre, structure qui accueille encore aujourd'hui des enfants en classe verte, de neige... mais aussi d'autres associations.

Fidèle à la CGT, à son Institut d'Histoire Sociale, il fait partie de ces Camarades dont la disparition laissera un grand vide. Dans le cadre des travaux de l'Institut, combien de fois nous avons fait appel à sa mémoire et parfois à ses archives !!

Notons d'ailleurs qu'un «Fond Mallinjoud» reprenant l'histoire de la région Annécienne existe aux Archives Municipales.

C'est un héritage utile pour tous les travailleurs, militants ou non d'aujourd'hui et de demain.

### Georges Mallinjoud

#### ANNECY

Une figure de la vie culturelle annécienne vient de s'éteindre. « L'empreinte de Georges Mallinjoud doit rester dans le cœur des Annéciens » soulignait hier son ami le peintre Yves Mairot. Né à Idar, en Allemagne le 17 septembre 1921, (lieu d'affectation de son père militaire de carrière), il était venu s'installer avec sa famille à Annecy dans les années 35. Dès la Libération, le jeune homme devenu instituteur avait donc été un infatigable animateur d'éducation populaire, principalement pour la jeunesse, au sein d'une équipe animée notamment par Paul Thisse.

Il faisait partie de la première équipe du Centre éducatif des Marquisats, créé en octobre 1944 par des membres du maquis de Manigod composée de François Crozet (qui sera le premier président de Peuple et Culture Haute-Savoie lors de sa création en mars 1945), Louis Moreau, Paul Thisse et Jean Barthalais (qui sera président de la fédération française de ski), ainsi que Jean Hainaut, et Gilbert Ferry qui assurait provisoirement la direction en attendant l'arrivée de Jean Le Veugle en janvier 1945.

Georges Mallinjoud fut le tout premier directeur de la Maison des jeunes d'Annecy (créée le 14 janvier 1946 au 1 rue du Collège Chappuisien, dans l'appartement du 2<sup>e</sup> étage où était auparavant le siège des Compagnons de France), en attendant l'arrivée quelques semaines plus tard de Georges Denviolet qui était en formation à Caen. C'est grâce à son insistance conjointe avec Jean Barthalais qu'une MJC avait été créée à Annecy. MJC qui déménagera en 1951 à la villa Laeuffer aux Marquisats, à la place du Centre éducatif qui venait d'être fermé.

Le 15 mai 1948, il épousait à Annecy, Rita Giusti, qui animait avec lui de nombreux stages. Homme de relations, il était en contact très fréquent avec Joffre Dumazedier (co-fondateur de PEC national), Joseph Rovin (membre de PEC national et initiateur de l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse). Il avait aussi créé le Chalet des Pionniers à Orange (les Pionniers étaient le mouvement de jeunesse du Parti Communiste, qui fonctionnait selon les principes du scoutisme). Journaliste au "Travailleur Alpin", il fit en sorte que ce journal du parti communiste



Georges Mallinjoud (à droite) et Jacques Roze en 1986.  
Photo Henri ODESSER, collection MALLINJOU

acquiert une grande qualité rédactionnelle. Au sein de Peuple et Culture de Haute-Savoie, créé dès la Libération, il avait participé à la création du Ciné-club d'Annecy avec Julien Helfgott et Henri Moret le 7 décembre 1945. Ce Ciné-club était rapidement devenu l'un des plus importants de France, et également l'association d'Annecy ayant le plus d'adhérents, bien avant les clubs sportifs. Une très grande culture cinématographique lui avait permis de devenir membre du jury au Festival de Cannes, où il avait appris que les organisateurs ne voulaient plus projeter de films d'animation. Revenu à

Annecy, il avait fait en sorte, avec Henri Moret et l'équipe de PEC, que le Ciné-club prenne le relais. Ce qui avait abouti à la création des JICA (journées internationales du cinéma d'animation) en 1960, maintenant devenues FIFA. Il fut l'un des conseillers municipaux communistes d'Annecy dans l'équipe de Charles Bosson. Dans toutes ses actions Georges Mallinjoud fit preuve, à la fois d'un dévouement et d'un dynamisme sans limite, d'un grand désintéressement et d'une profonde discrétion, ne se mettant jamais en avant. Souvent au détriment de sa santé.

Avec l'aimable collaboration  
de Michel ODESSER

**Un autre départ,**

**Marcel ROULLET**



*Le monde du travail du canton de Rumilly et l'Albanais a perdu en ce début d'année 2013 un de leur plus ancien défenseur.*

*Enseignant, il a toujours milité avec le monde du travail toute sa vie comme Résister, Communiste, à la CGT, il se battra pour mettre en œuvre ses idéaux de Justice et de Liberté.*

*Son implication dans la vie syndicale ne date pas d'hier.*

*En 1947, à l'occasion de son premier Congrès, il devient Secrétaire Départemental du Syndicat National de l'Enseignement Technique et Professionnel CGT jusqu'au milieu des années 50.*

*Ensuite il fut au Bureau Départemental le Trésorier jusqu'à la fin de sa carrière. En même temps il était à la Commission Administrative Académique et participa à de nombreux congrès académiques et nationaux.*

*Il fut aussi membre des Commissions Exécutive de l'Union Départementale CGT de Haute-Savoie pendant une dizaine d'année et de l'Union Locale CGT de Rumilly.*

*En pré-retraite le 6 Octobre 1983, il adhéra à la section multi-pro des Retraités CGT auprès de l'Union Locale de Rumilly et participa à la Commission Exécutive Départementale de l'USR jusqu'en 2005 en étant pendant plusieurs années un des responsables de «Loisirs et Solidarités des Retraités», organisation créée par les retraités CGT. Adhérent à l'Institut d'Histoire Sociale CGT dès le début, il n'hésitait pas à téléphoner pour donner son avis et s'inquiéter de savoir si il était à jour de ses cotisations.*

*Marcel, nous ne t'oublions pas et la bibliothèque de l'IHS de Haute-Savoie a dans ses rayons ton livre «Le mouvement communiste à Rumilly».*



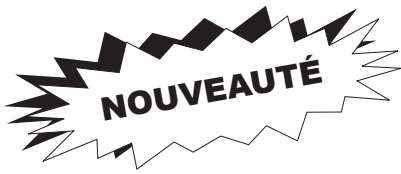
*Notre Bibliothèque :*

Lire pour Réfléchir  
Agir  
Se distraire

 Pour préparer l'été ...

**NOUVEAUTÉ**





## Rentrée littéraire : **Nathalie Démoulin**

# «La Grande bleue»



Avoir 20 ans dans les années 70, pour Marie, signifie avoir deux enfants et embaucher à l'usine chaque matin à 7 heures. Comment se construire une vie à soi quand on a démarré si tôt ? Les rêves sont-ils encore permis lorsque le quotidien semble si sombre ? Dans «La grande bleue» (la brune), son troisième roman, Nathalie Démoulin dessine une héroïne entre force et fragilité, miroir de son époque.



**Bibliothèque Guy Brassoud**  
Institut CGT d'Histoire Sociale de Haute-Savoie  
29 Rue de la crête  
74960 CRAN GEVRIER  
04.50.67.91.64 Ou 04.50.67.92.09  
lhs74@orange.fr

### **\*La Bibliothèque\***

**La Bibliothèque de L'IHS** possède un fonds d'environ 1200 livres (documentaires et romans) traitant de l'histoire sociale de notre pays mais aussi de l'Europe. Une histoire sociale qui s'ouvre sur différents domaines : travail, syndicalisme, économie, politique, société, littérature, histoire...

Un fonds de revues et cahiers est également disponible :

- \* Les Cahiers d'Histoire de l'IHS 74
- \* La Chronique internationale de l'IRES (1998-2011) ;
- \* La Revue de l'IRES (1989-2011)
- \* La Note économique de la CGT (2011) ;
- \* Conseil économique et social (1998-2002)
- \* Les Echos Saléviens.

### **Le Classement des Documents:**

Le fonds de livres est indexé de la façon suivante :

**\* pour les documentaires :** une classification numérique de 000 à 900 correspondant au sujet du livre + les 3 premières lettres de l'auteur ou \*\*\* pour les ouvrages collectifs.

**\* pour les romans :** la lettre R + les 3 premières lettres de l'auteur ou \*\*\* pour les ouvrages collectifs.

Pour faciliter les recherches, vous avez à votre disposition un **catalogue par Auteurs** et un **catalogue par Sujets**, ainsi qu'une **liste des dernières acquisitions** de la bibliothèque (Ces livres sont signalés par une étiquette orange) et pour certains documents, des critiques littéraires.

Les rayonnages comportent un étiquetage avec les différents sujets et leur indexation.

### **\*Le Prêt de livres :\***

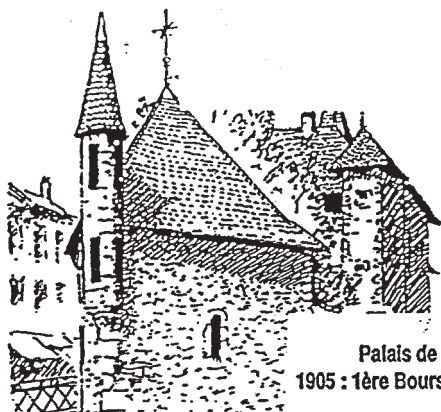
**Pour emprunter des livres, vous devez :**

- \* Remplir une fiche d'inscription.
- \* Vous acquitter de la cotisation annuelle : 8 euros. Gratuité pour les adhérents de l'IHS.

Vous pourrez alors emprunter 3 livres (dont 1 seule nouveauté) pour une durée de 4 semaines, si vous souhaitez prolonger la durée de votre prêt, merci de le signaler (par téléphone ou mail).

# INSTITUT CGT d'Histoire Sociale de Haute-Savoie

# 2013



Palais de l'Isle  
1905 : 1ère Bourse du Travail

## Institut d'Histoire Sociale CGT de Haute-Savoie

29 rue de la Crête - BP 55  
74963 Cran-Gevrier Cedex  
Tél. 04 50 67 92 09  
ihs74@orange.fr

## BULLETIN D'ADHÉSION 2013

### INDIVIDUELLE

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

e-mail : .....

Actif

Retraité

Adhérent CGT

Non Adhérent CGT

Fédération

Abonnements liés à la cotisation et à votre choix.

Cahiers Haute-Savoie : 17 €

Cahiers Hte-Savoie + Rhône Alpes : 28 €

Cahiers Hte-Savoie + Institut National : 30 €

Adhésion de soutien : 50 €

(donne droit à l'abonnement aux Cahiers de  
Haute-Savoie, Rhône-Alpes et Institut National)

### COLLECTIVE

Association : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Abonnements liés à la cotisation et à votre choix.

Entreprise : <50 salariés 30 €

de 50 à 500 salariés 50 €

>500 salariés 80 €

Adhésion aux Cahiers Rhône Alpes + 20 €

Adhésion aux Cahiers Institut National + 20 €

Envoi d'un reçu dès réception de votre cotisation.

Chèque ou autre moyen de règlement à l'ordre de :

**Institut CGT d'Histoire Sociale**

**BP 55 - 29 rue de la Crête**

**74963 Cran-Gevrier Cedex**